

SENTINELLES au secours de l'innocence meurtrie

Lausanne

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de Fondation
pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022



Rapport de l'Organe de Révision

Au Conseil de Fondation

sur les comptes annuels 2022

SENTINELLES au secours de l'innocence meurtrie, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation SENTINELLES au secours de l'innocence meurtrie, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi Suisse, aux Swiss GAAP RPC, aux normes ZEW0 et aux statuts, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice 2022 arrêté au 31 décembre 2022 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Selon notre appréciation, les comptes annuels 2022 arrêté au 31 décembre 2022 donnent une image fidèle du patrimoine, ainsi que de la situation financière et des résultats, conformément à la norme Swiss GAAP RPC 21.

Selon notre appréciation, les comptes annuels 2022 arrêté au 31 décembre 2022 sont conformes aux normes ZEW0.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (article 728 CO et article 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Genève, le 13 mai 2023

Fiduciaire DRP SA


Christian RAVAL
Expert-comptable diplômé
(Réviseur Responsable)

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation du capital, annexe)

Sentinelles

au secours de l'innocence meurtrie

Comptes annuels

Bilan

Actif

CHF	Annexe	31.12.2022	31.12.2021
Trésorerie, siège et étranger	3.1	6 687 317	7 705 443
Actifs de régularisation	3.2	117 949	12 439
Total Actif circulant		6 805 265	7 717 882
Immobilisations corporelles, immeubles et terrain	3.3	39 002	39 002
Total Actif immobilisé		39 002	39 002
TOTAL ACTIF		6 844 267	7 756 884

Passif

CHF	Annexe	31.12.2022	31.12.2021
Passifs de régularisation	3.4	17 278	42 238
Total engagements à court terme		17 278	42 238
Fonds affectés	3.5.1	207 004	224 394
Total Capital des fonds affectés		207 004	224 394
Fonds pour projets, en cours et à venir	3.5.2	4 912 336	7 693 819
Total Capital des fonds liés		4 912 336	7 693 819
Capital de fondation		50 000	50 000
Réserve libre		1 657 650	167 316
Résultat de l'exercice (+ bénéfice / - perte)	3.6	0	-420 882
Total Capital de l'organisation		1 707 650	-203 566
TOTAL PASSIF		6 844 267	7 756 884

Y. N. 

Sentinelles

au secours de l'innocence meurtrie

Comptes annuels

Compte d'exploitation

CHF	Annexe	2022	2021
Dons attribués	4.1	893 496	915 807
Total produits donations affectées		893 496	915 807
Dons libres		701 044	915 128
Successions		14 958	5 000
Produits des activités		28 107	15 689
Total produits donations libres		744 110	935 816
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		1 637 605	1 851 623
Charges directes des projets	4.2	-2 119 846	-1 882 335
Total charges directes des projets		-2 119 846	-1 882 335
RESULTAT INTERMEDIAIRE		-482 241	-30 711
Frais de personnel		-301 585	-253 672
Charges d'exploitation		-99 634	-111 776
Charges financières		-4 197	-2 191
Total charges d'exploitation	4.3	-405 416	-367 639
RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS AFFECTES		-887 657	-398 350
Attributions aux fonds affecté		-893 349	-891 643
Dissolutions des fonds affectés		910 739	869 111
Total variation des fonds (+ diminution / - augmentation)		17 389	-22 532
RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS LIBRES		-870 267	-420 882
Dissolutions de la réserve libre		870 267	0
RESULTAT DE L'EXERCICE (+ bénéfice / - perte)		0	-420 882

Y.N. 

Sentinelles

au secours de l'innocence meurtrie

Comptes annuels

Tableau de variation du capital

Libellé	Situation 01.01.2022	Transferts 2022	Utilisations 2022	Attributions 2022	Résultat 2022	Situation 31.12.2022
Fonds affectés						
Fonds affecté Bukina Faso Noma	163 831	0	-337 533	312 854	0	139 152
Fonds affecté Colombie	0	0	-5 420	5 420	0	0
Fonds affecté Congo	0	0	-21 847	21 847	0	0
Fonds affecté Madagascar	0	0	-49 904	49 904	0	0
Fonds affecté Niger Noma	60 562	0	-491 402	498 691	0	67 852
Fonds affecté Sénégal	0	0	-4 343	4 343	0	0
Fonds affecté Autres Secours	0	0	-290	290	0	0
Total Capital des fonds affectés	224 394	0	-910 739	893 349	0	207 004
Fonds liés *						
Fonds pour projets en cours	7 203 819	-2 291 483	0	0	0	4 912 336
Fonds pour nouveaux projets	490 000	-490 000	0	0	0	0
Total Capital des fonds liés	7 693 819	-2 781 483	0	0	0	4 912 336
Capital de l'organisation						
Capital de dotation de la Fondation	50 000	0	0	0	0	50 000
Réserve libre * / **	167 316	2 360 601	-870 267	0	0	1 657 650
Résultat reporté	-420 882	420 882	0	0	0	0
Total Capital de l'organisation	-203 566	2 781 483	-870 267	0	0	1 707 650

* En raison de financements en forte baisse, le Conseil de Fondation a décidé la dissolution du Fonds pour nouveaux projets, ainsi que la diminution du Fonds pour projets en cours à hauteur de 2 ans du budget de l'année n+1 (Budget 2023: CHF 2'456'168), et de transférer ces montants à la Réserve libre.

** Selon décision du Conseil de Fondation du 28 avril 2023, la perte de l'exercice 2022 a été prélevée sur les réserves libres.

Chiffres comparatifs de l'exercice antérieur

Libellé	Situation 01.01.2021	Transferts 2021	Utilisations 2021	Attributions 2021	Résultat 2021	Situation 31.12.2021
Fonds affectés						
Fonds affecté Bukina Faso - Noma	0	48 000	-202 477	318 308	0	163 831
Fonds affecté Bukina Faso - FVV	0	0	-35 951	35 951	0	0
Fonds affecté Colombie	0	0	-11 449	11 449	0	0
Fonds affecté Congo	26 064	0	-68 781	42 717	0	0
Fonds affecté Madagascar	0	0	-57 152	57 152	0	0
Fonds affecté Niger Général	55 798	0	-82 969	27 171	0	0
Fonds affecté Niger Noma	0	72 000	-410 100	398 662	0	60 562
Fonds affecté Sénégal	0	0	-232	232	0	0
Fonds affecté programmes Noma	120 000	-120 000	0	0	0	0
Total Capital des fonds affectés	201 862	0	-869 111	891 643	0	224 394
Fonds liés						
Fonds pour projets en cours	5 298 537	1 905 282	0	0	0	7 203 819
Fonds pour nouveaux projets	490 000	0	0	0	0	490 000
Réserve Terrain	39 000	-39 000	0	0	0	0
Total Capital des fonds liés	5 827 537	1 866 282	0	0	0	7 693 819
Capital de l'organisation						
Capital de dotation de la Fondation	50 000	0	0	0	0	50 000
Réserve libre	2 033 598	-1 866 282	0	0	0	167 316
Résultat de l'exercice (+ bénéfice / - perte)	0	0	0	0	-420 882	-420 882
Total Capital de l'organisation	2 083 598	-1 866 282	0	0	-420 882	-203 566

Y.N. 

Sentinelles

au secours de l'innocence meurtrie

Comptes annuels

Tableau de flux de trésorerie

CHF	2022	2021
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation		
Résultat de l'exercice selon comptes annuels	0	-420 882
+/- Variation des fonds affectés à caractère de fonds étrangers	-887 657	22 532
+/- Variation des actifs de régularisation	-105 510	556
+/- Variation des passifs de régularisation	-24 960	21 704
Variation de liquidités de l'activité d'exploitation	-1 018 127	-376 090
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		
- Investissements de la période	0	0
+ Entrées de liquidités de l'activité d'investissement	0	0
Variation de liquidités provenant de l'activité d'investissement	0	0
Total diminution (-) / augmentation (+) de liquidités	-1 018 127	-376 090
Vérification de la variation des liquidités		
Total liquidités au 1er janvier	7 705 443	8 081 534
Total liquidités au 31 décembre	6 687 317	7 705 443
Total diminution (-) / augmentation (+) de liquidités	-1 018 127	-376 090

Y.N. 

Coûts globaux 2022 - Détail par nature et par projet

Siège - Charges d'exploitation	Siège - Charges directes des projets							Total Projets	
	Total Siège	Burkina Faso	Colombie	Madagascar	Niger	RD Congo	Sénégal		Soins en Suisse
Charges d'exploitation									
Salaires, charges par pays	184 947	81 887	51 544	74 867	77 113	49 925	48 123	45 220	
Recherche de fonds et comm.	62 060								
Journal Sentinelles	140 167								
Administration									
Déplacements et missions	14 044	5 939	4 022	4 911	1 886	2 234	1 895	762	
Frais généraux		3 009	3 009	3 012	3 009	3 009	3 009	3 009	
Autres charges		179	170	74	2 304	372		1 873	
Charges financières	4 197								
TOTAL SIEGE	405 416	91 014	58 744	82 865	84 312	55 540	53 028	50 864	0
	4,3								

Par pays - Charges directes des projets

Charges directes des projets	Par pays - Charges directes des projets							Total Projets
	Burkina Faso	Colombie	Madagascar	Niger	RD Congo	Sénégal	Soins en Suisse	
Aide alimentaire	33 044	8 610	61 887	35 102	51 401	1 740		
Aide médicale	33 439	1 969	53 576	12 891	22 491	93 765		12 466
Aide scolaire	2 303	1 643	27 378	5 628	11 819	17 744		
Formation professionnelle	922	1 290	17 424	235	10 251	1 746		
Moyens de travail	3 968	56	426	1 829	1 638	2 814		
Equipements de secours	578	128	11 526	1 764	13 945	945		
Logement	185	60	1 192	4 034	8 413	4 859		
Salaires et charges	68 455	55 092	98 256	140 332	65 110	78 695		
Fonctionnement	26 977	3 670	22 909	37 879	15 827	16 926		
Frais de déplacement	16 155	1 784	10 435	65 771	7 213	27 400		
Equipement professionnel	55 212	5 535	19 866	93 506	6 729	9 792		
Missions chirurgicales				389				
Dépenses faites en Suisse pour le pays	946	14		3 265	48 697	4 905		
Sous-total	242 184	79 850	324 876	402 624	283 534	261 332		12 466
Pertes de change	4 335	1 558	15 695	4 465	1 344	2 841		
Total charges directes	246 519	81 408	340 572	407 090	264 878	264 173		12 466
TOTAL CHARGES DIRECTES DES PROJETS	337 533	140 152	423 436	491 402	320 418	317 201		12 466

Y.P. [Signature]

Sentinelles

au secours de l'innocence meurtrie

Gratuités 2022 et 2021 - Détail par nature

Gratuités reçues	2022 Total		2021 Total	
	Heures	CHF	Heures	CHF
Bénévolat administration/événements	4 982	163 759	7 350	238 558
Bénévolat Programmes	180	2 871	279	5 573
Hospitalisation enfants en Suisse	0	450 624	0	300 558
Transferts, convoyages et visites d'enfants opérés en Suisse	330	21 195	282	14 670
Missions chirurgicales, matériel médical, examens	1 267	148 896	1 670	206 058
Autres dons en matériel	0	8 953	0	12 789
Production & diffusion journal Sentinelles, site internet	1 504	41 740	2 160	60 840
Autres réductions et avantages	50	61 820	114	97 373
Loyer bureaux Philly/Lausanne	0	84 000	0	84 000
TOTAL	8 313	983 857	11 855	1 020 397
		5.1		5.1

Fondation dans son ensemble, Recherche de fonds, administration et projets

Gratuités reçues 2022 - Détail par nature et par projet	Burkina Faso Noma		Burkina Faso FVV		Colombie		Congo		Madagascar		Niger		Sénégal		Soins en Suisse		Autres secours		Journal		Siège Philly			
	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF		
Bénévolat administration/événements	0	0	75	1 875	57	420	0	0	48	576	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 982	163 759
Bénévolat Programmes																								
Hospitalisation enfants en Suisse																								
Transferts, convoyages et visites d'enfants opérés en Suisse																								
Missions chirurgicales, matériel médical, examens	986	58 295	176	9 800	25	231	0	0	0	720	85	78 600	15	1 250	330	21 195	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres dons en matériel																								
Productions et diffusion journal Sentinelles, site internet	3	228	0	0	33	441	0	0	0	300	1	150	0	0	0	5 792	0	0	13	1 776	0	0	53 133	
Autres réductions et avantages																								
Loyer bureaux Philly																								
TOTAL	989	59 523	251	11 675	115	2 017	0	700	48	4 102	86	79 150	15	1 250	330	479 321	0	0	1 517	43 816	0	0	4 982	302 304

Gratuités reçues 2021 - Détail par nature et par projet	Burkina Faso Noma		Burkina Faso FVV		Colombie		Congo		Madagascar		Niger		Sénégal		Soins en Suisse		Autres secours		Journal		Siège Philly			
	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF	Heures	CHF		
Bénévolat administration/événements	0	0	70	1 750	89	823	0	0	0	0	120	3 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 350	238 558
Bénévolat Programmes																								
Hospitalisation enfants en Suisse																								
Transferts, convoyages et visites d'enfants opérés en Suisse																								
Missions chirurgicales, matériel médical, examens	1 076	69 040	340	18 400	0	478	0	0	0	0	254	118 140	0	0	282	14 670	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres dons en matériel																								
Productions et diffusion journal Sentinelles, site internet	2	152	0	0	93	995	0	0	6	819	0	296	0	0	0	2 896	0	0	13	1 200	0	0	91 015	
Autres réductions et avantages																								
Loyer bureaux Philly																								
TOTAL	1 078	69 692	410	20 150	182	7 306	0	0	6	2 817	374	121 436	0	0	282	319 184	0	0	2 173	62 040	0	0	7 350	417 174

Handwritten signature and initials.

Sentinelles

au secours de l'innocence meurtrie

Annexe aux comptes annuels De l'exercice arrêté au 31 décembre 2022

1. PRESENTATION DE LA FONDATION

1.1 BUT ET FORME JURIDIQUE

But :	Etrangère à toute idéologie, la Fondation a pour but le secours d'êtres particulièrement meurtris et la lutte vigilante contre ce qui les broie. Une par une, un par un, petite personne par petite personne.
Forme juridique :	Fondation
Date des Statuts :	22 juillet 2020
Règlement interne :	Manuel de gestion, dernière mise à jour entérinée le 25 janvier 2022.
Statut fiscal :	La Fondation est reconnue de pure utilité publique et bénéficie d'une exonération d'impôts sur le revenu et la fortune en vertu d'une décision de mars 1997, fondée sur l'article 56, lettre g) de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (LIFD) et d'une exonération complète des droits de succession et d'enregistrement selon l'article 20, alinéa 1, lettre d, de la loi concernant le droit de mutation sur les transferts immobiliers et l'impôt sur les successions et donations (LSMD). Cette décision a été confirmée le 20 septembre 2020 par l'Administration cantonale des impôts.
Certification Zewo :	La Fondation a obtenu la certification Zewo à la fin de l'année 2021.

1.2 ORGANES DE LA FONDATION

1.2.1 Membres du Conseil de Fondation au 31 décembre 2022 :

Les membres ont les signatures suivantes :


<i>Nom et Prénom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Mode de signature</i>
Badel Christiane	Membre, Présidente	Collective à deux
Muriset Yvan	Membre, Vice-président	Collective à deux
Clerc Maryline	Membre, Secrétaire	Collective à deux *
Barthélemy Bruno	Membre	Collective à deux *
Chatelain Manon	Membre	Collective à deux *
Xanthopoulos Annick	Membre	Collective à deux *
Moulin Christian	Membre	Collective à deux * **
Keller Catherine	Trésorier, hors Conseil	Sans signature

* Avec la Présidente ou le Vice-président

** Inscription au Registre du commerce en cours

Les membres du Bureau du Conseil et du Conseil de Fondation travaillent bénévolement, mais sont remboursés de leurs frais.

Les tâches opérationnelles effectués par un membre du Conseil sont partiellement rémunérés pour ce travail conformément au prix du marché. Un contrat de prestations spécifique a été établi en conséquence. La rémunération a été de CHF 21'315 en 2022 (CHF 23'758 en 2021).

Y.N. 

1.2.2 Direction opérationnelle au 31 décembre 2022 :

<i>Nom et Prénom</i>	<i>Fonction</i>
Morard Marlyse	Directrice générale

En août 2022, le taux d'occupation de la Directrice a passé de 80 % à 100 % (80% en 2021).

Le montant du salaire brut de la Direction opérationnelle n'est pas mentionné pour des questions de confidentialité, conformément au chiffre 45 de la Swiss GAAP RPC 21.

1.2.3 Personnes chargées de l'administration et de la comptabilité au 31 décembre 2022 :

<i>Nom et Prénom</i>	<i>Fonction</i>
Peissard Catherine	Comptable
Oliveira-Magalhaes Veronica	Aide-comptable

1.2.4 Organe de révision au 31 décembre 2022 :

Fiduciaire DRP SA
Rue de Lausanne 81
1202 Genève

1.3 MOYENNE ANNUELLE DES ETP

Au 31 décembre 2022, la Fondation emploie 13 collaborateurs en Suisse, représentant 9,9 ETP et 102 collaborateurs sont engagés par Sentinelles via ses programmes à l'étranger dont un délégué expatrié, représentant 95,6 ETP.

Au 31 décembre 2021, la Fondation employait également 13 collaborateurs en Suisse, représentant 8,6 ETP et 98 collaborateurs étaient engagés par Sentinelles, via ses programmes à l'étranger dont un délégué expatrié, représentant 91,8 ETP.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES EN MATIERE D'ETABLISSEMENT DES COMPTES

2.1 PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX

La présentation des comptes annuels de la Fondation Sentinelles au secours de l'innocence meurtrie est conforme aux normes Swiss GAAP RPC (respect du cadre conceptuel, des RPC fondamentales et des autres Swiss GAAP RPC, en particulier RPC 21). Elle respecte également les normes Zewo. Cette présentation offre une image conforme à la réalité tant de la situation patrimoniale et financière que des recettes de l'organisation (true and fair view). Les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, ainsi qu'aux statuts de la Fondation.

Les comptes annuels 2022 ont été approuvés par le Conseil de Fondation le 28 avril 2023.

2.2 PRINCIPES D'EVALUATION

Les comptes annuels sont préparés selon le principe des coûts historiques (valeurs d'acquisition) et présentés en francs suisses (CHF). Les principes d'évaluation les plus importants et les différences les plus marquées par rapport aux bases mentionnées font l'objet d'un commentaire.

Périmètre des comptes annuels - Les présents comptes considèrent la Fondation dans son ensemble. Les états financiers englobent les opérations traitées par le siège ainsi que celles des délégations à l'étranger.

Méthode de comptabilisation des délégations à l'étranger - Les activités générées par les entités actives dans les pays d'intervention sont intégrées dans les comptes de la Fondation selon le principe cash basis de la Fondation.

Conversion des devises étrangères - Les dépenses locales (en monnaies étrangères) sont converties aux taux moyens du mois de comptabilisation. Quant aux transactions, elles sont converties en francs suisses au cours du jour de comptabilisation. Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères du bilan au 31 décembre sont convertis en francs suisses aux taux en vigueur au 31 décembre (cours officiel publié par le Département Fédéral des Finances). Les résultats de ces conversions sont comptabilisés dans le résultat financier.

Liquidités - Les avoirs en caisse, sur les comptes postaux, sur les comptes bancaires au siège et à l'étranger figurent au bilan à leur valeur nominale.

Actifs de régularisation - Les actifs de régularisation sont indiqués à la valeur nominale, déductions faites des corrections de valeur nécessaire.

Immobilisations - Les immobilisations figurent au bilan à leur coût d'acquisition, après déduction des amortissements calculés selon la méthode linéaire, en fonction des durées d'utilisation usuelle.

Le matériel et les véhicules de même que les immeubles acquis dans le cadre des projets conduits à l'étranger sont comptabilisés en charges lors de leur acquisition. Cette situation se justifie du fait de l'instabilité des contextes et des conditions difficiles dans lesquels opère Sentinelles, qui rendent incertaine la fixation de la durée d'utilisation du matériel en général courte ou de la valeur vénale des biens immobiliers, et de la valeur résiduelle finale.

Immobilisations financières - Les immobilisations financières sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur nécessaire.

Passifs de régularisation - Les passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale.

Engagement en matière de prévoyance professionnelle - La norme Swiss GAAP RPC 16 (engagements en matière de prévoyance professionnelle), qui précise que tout avantage ou engagement économique pour l'organisation découlant des comptes annuels des institutions de prévoyance doit être porté au bilan, est appliquée.

Fonds affectés - Les fonds affectés découlent soit d'une destination explicite du donateur, soit des circonstances de la donation, qui impliquent une affectation spécifique par le donateur.

Collecte grand public - Les produits provenant des collectes de fonds grands public sont comptabilisés lorsqu'ils sont définitivement acquis par Sentinelles. Ils sont considérés comme fonds libres, sauf avis contraire de la part du donateur. Dans ce cas, ces fonds sont considérés comme fonds affectés et comptabilisés selon la volonté du donateur. Les fonds qui n'ont pas été utilisés en fin d'année sont présentés sous la rubrique "Fonds affectés" au bilan.

Legs et successions - Les produits des legs et successions acceptés mais non réalisés sont considérés comme des actifs éventuels. Ils seront comptabilisés comme revenus lorsqu'ils seront effectivement transférés à Sentinelles.

Autres produits - Tous les autres produits encaissés sans mention particulière sont affectés au capital libre.

Valorisation des gratuités - Les gratuités reçues en prestations et marchandises sont évaluées au prix le plus bas du marché concerné. Concernant les contributions de travail bénévole en Suisse, en application des principes comptables, ces prestations ne sont pas valorisées dans le compte d'exploitation et ces dernières font l'objet uniquement d'une information dans l'annexe.

2.3 EVALUATION DES RISQUES ET SYSTEME DE CONTRÔLE INTERNE

Système de contrôle interne - La Fondation définit le système de contrôle interne (SCI) comme étant l'intégralité des processus, méthodes et mesures qui servent à assurer un déroulement conforme de la marche des activités. Il doit permettre à la Fondation de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs.

Risques opérationnels - Compte tenu de ses activités de terrain dans différents pays à travers le monde, la Fondation a défini un ensemble de mesures et de procédures afin de limiter les risques opérationnels grâce notamment à un manuel de gestion, le suivi permanent des opérations par les responsables de programmes et un contrôle régulier et rigoureux des budgets établis.

Risque de change - La Fondation n'a pas de politique active de couverture du risque de change et tend à convertir les devises au fur et à mesure de ses besoins. Les fonds sont conservés en francs suisses.

Risque bancaire - Sur le terrain, la politique consiste à limiter le volume de dépôts bancaires aux stricts besoins opérationnels.

Risque de liquidité - La politique de Sentinelles consiste à assurer en permanence un niveau suffisant de liquidités pour ses opérations; en conséquence, les fonds sont conservés en liquide et sont disponibles à court terme. De plus, la Fondation s'assure que les liquidités sont gérées correctement et en toute sécurité sur tous les terrains d'opération.

3. DETAIL DES POSTES DU BILAN	31.12.2022 CHF	31.12.2021 CHF
3.1 Trésorerie	6 687 317	7 705 443
Trésorerie, siège	6 610 969	7 625 199
Trésorerie, étranger	76 348	80 244

Les liquidités sont présentées à leur valeur nominale, cas échéant, converties en CHF au cours de change au 31 décembre.

3.2 Actifs de régularisation	117 949	12 439
Charges payées d'avance	50 833	1 000
Produits à recevoir	67 116	11 439

Les actifs de régulation concernent diverses charges payées par avance pour Madagascar principalement, ainsi que divers produits à encaisser.

3.3 Immobilisations corporelles	39 002	39 002
Immeubles	2	2
Terrain	39 000	39 000

Sentinelles ne possède pas d'immobilisations amortissables actuellement. L'ensemble du mobilier et du matériel informatique a été intégralement amorti ou a fait l'objet de gratuité. L'assurance incendie contractée pour le siège à Lausanne couvre un montant de CHF 170'300.

Quatre immeubles dont un situé au Niger, un à Madagascar et deux en Colombie sont détenus par la Fondation. Pour les immeubles acquis au cours des exercices antérieurs à 2015, la valeur nette retenue est de CHF 1.

En 2016, la Fondation a reçu un terrain sis en Suisse de la part d'un donateur. Ce bien a été valorisé cette même année au bilan de la Fondation à sa valeur fiscale et figure toujours à l'actif en 2022 pour la même somme.

En 2020, la Fondation a reçu une voiture d'occasion en Suisse de la part d'une donatrice qui a été valorisé à CHF 1.

3.4 Passifs de régularisation	17 278	42 238
Charges à payer	17 278	42 238

Les passifs de régularisation concernent principalement les décomptes annuels finaux des assurances sociales.

3.5 Capital des fonds

Le tableau de variation du capital fournit des informations détaillées sur la composition des fonds affectés et du capital de l'organisation de la Fondation, ainsi que sur les changements intervenus. Celui-ci intègre également la proposition d'affectation du Conseil du résultat de l'exercice 2022.

3.5.1 Fonds affectés	207 004	224 394
Fonds affecté - Burkina Faso "Noma"	139 152	163 831
Fonds affecté - Niger "Noma"	67 852	60 562

Ces fonds sont alimentés par les dons, legs et subventions reçus pour les projets dédiés, et sont utilisés au fur et à mesure des dépenses investies dans ces projets.

Pour mémoire, les dons attribués pour les enfants atteints de Noma sont répartis entre les 2 pays bénéficiaires de ce programme, soit le Burkina Faso (40%) et le Niger (60%).

3.5.2 Fonds liés

	<u>4 912 336</u>	<u>7 693 819</u>
Fonds pour projets en cours	4 912 336	7 203 819
Fonds pour nouveaux projets	0	490 000

Les fonds liés à caractère de fonds propres ont une teneur de réserve pour des dépenses futures.

Les attributions et dissolutions de ces fonds sont décidées sur la base d'une votation du Conseil de Fondation, et ont pour objectif de conserver certains fonds à des buts dévolus.

Pour la deuxième année consécutive, l'exercice s'est traduit par un résultat déficitaire. En raison de financements en forte baisse, le Conseil de Fondation a décidé la dissolution du Fonds pour nouveaux projets, ainsi que la diminution du Fonds pour projets en cours, à hauteur de 2 ans du budget de l'année n+1, et de transférer ces montants à la Réserve libre.

Y.N. ES

4. DETAIL DES POSTES DU COMPTE D'EXPLOITATION**2022 CHF****2021 CHF****4.1 Produits donations affectées****893 496****915 807**

En 2022, les dons affectés incluent notamment KCHF 499 pour le Niger (KCHF 426 en 2021) et KCHF 313 pour le Burkina Faso (KCHF 354 en 2021). Proportionnellement, plus de la moitié des fonds affectés sont pour les programmes du Niger, et le tiers pour ceux du Burkina Faso.

4.2 Charges directes des projets - par pays, méthodologie Zewo**-2 119 846****-1 882 335**

Charges Projets Burkina Faso

-337 533

-270 578

Charges Projets Colombie

-140 152

-134 125

Charges Projets République démocratique du Congo

-320 418

-178 816

Charges Projets Madagascar

-423 436

-441 628

Charges Projets Niger

-491 402

-493 069

Charges Projets Sénégal

-317 201

-294 887

Charges soins en Suisse

-77 239

-66 287

Charges Autres Secours

-12 466

-2 944

Les charges des projets regroupent l'ensemble des dépenses directement encourues pour les programmes sur le terrain. Elles comprennent les dépenses encourues localement, ainsi que les dépenses encourues au siège pour le compte des programmes (voir tableau "Coûts globaux - Détail par nature et par projet").

Les comptes 2022 du Niger et de la Colombie ont été contrôlé par une organe de révision local et indépendant.

4.3 Charges d'exploitation, méthodologie Zewo**-405 416****-367 639**

Recherches de fonds et communication

-255 785

-222 024

Administration

-149 631

-145 615

La recherche de fonds regroupe les activités qui profitent directement à l'obtention de fonds et des activités d'accompagnement. Les charges de recherches de fonds sont identifiées et imputées selon leur coût direct, et les frais généraux y sont répartis à hauteur de 25%.

L'administration regroupe les activités qui assurent le fonctionnement de base de la Fondation. Les charges administratives du siège sont identifiées et imputées selon leurs coûts directs, et les frais généraux y sont répartis à hauteur de 15%.

5. AUTRES INFORMATIONS**2022 CHF****2021 CHF****5.1 Gratuités reçues****983 857****1 020 397**

Bénévolat administration / information

163 759

238 558

Bénévolat programmes

2 871

5 573

Hospitalisation d'enfants en Suisse

450 624

300 558

Transferts, voyages, convoyages et visites d'enfants opérés en Suisse

21 195

14 670

Missions chirurgicales, matériel médical, examens

148 896

206 058

Dons en matériel

8 953

12 769

Production et diffusion du journal, site internet

41 740

60 840

Autres réductions et avantages

61 820

97 373

Loyers bureaux Prilly/Lausanne

84 000

84 000

Total des dépenses et gratuités**3 509 119****3 270 371**

Total des dépenses (charges directes des projets et exploitation)

2 525 262

2 249 974

Total gratuités reçues

983 857

1 020 397

Gratuités en pourcentage**28%****31%**

Durant l'exercice 2022, de nombreux bénévoles ont apporté leur contribution aux activités de la Fondation avec plus de 8'300 heures (plus de 11'800 heures en 2021). A cela, s'ajoutent les diverses prestations obtenues à titre gratuit pour ce même exercice.

Depuis 2020, le poids des gratuités est en diminution, en raison notamment de la pandémie de Covid.

5.2 Prévoyance professionnelle

Les collaborateurs de Sentinelles travaillant au siège ainsi que l'unique expatrié en 2022 bénéficient d'un régime de prévoyance professionnelle conformément aux dispositions de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle, vieillesse et survivants. Les prestations de prévoyance sont assurés par AXA Invest. L'employeur ne garantit pas les prestations de prévoyance. Le plan de prévoyance est financé par les cotisations de Sentinelles et de ses collaborateurs. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées pour la période dans laquelle elles ont été acquittées. De plus, la Fondation assure le rattachement à une prévoyance professionnelle pour le personnel local.

Les charges de prévoyance en 2022 ont été de CHF 35'204 (CHF 31'833 en 2021).

5.3 Honoraires de l'organe de révision et autres prestations**8 322****6 121**

Révision des comptes annuels

6 784

6 121

Autres révisions et services

1 538

0

Les autres révisions et services concernent les honoraires d'audit de l'Association des Amis de Sentinelles.

La fiduciaire DRP SA a offert sous formes de dons CHF 2'784 à notre Fondation et CHF 1'000 à l'Association des Amis de Sentinelles.

5.4 Engagements hors bilan

Aucun engagement hors bilan (cautionnements, contrat de bail, obligations de garantie et constitution de gages en faveur de tiers).

Aucun engagement de leasing (véhicules ou photocopieurs).

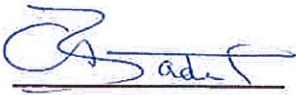
5.5 Affaires exceptionnelles en suspens et les risques

Néant

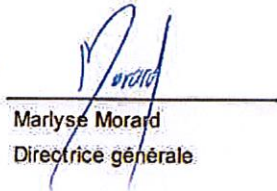
6. EVENEMENTS IMPORTANTS POSTERIEURS A LA DATE DU BILAN

A notre connaissance, aucun évènement important pouvant avoir une influence sur les comptes annuels 2022 ne s'est produit après la date de clôture.

Lausanne, le 28 avril 2023



Christiane Badel
Présidente



Marlyse Morard
Directrice générale



Catherine Peissard
Responsable comptabilité